



BULLETIN DE PARRAINAGE

OUI, je désire parrainer un enfant et je m'engage à verser chaque mois la somme de 15,00 euros durant une période d'un an minimum.

Je joins un chèque d'un montant de€ libellé à l'ordre de SOLIDARITÉ,
correspondant à mois de parrainage. (ou 180 € pour un an de parrainage).

Merci de m'envoyer le dossier de l'enfant ainsi que les modalités d'échange.

OUI, je souhaite recevoir gratuitement le journal trimestriel de SOLIDARITÉ par courrier ou par e-mail

Madame

Mademoiselle

Monsieur

Nom :

Prénom :

Adresse :

CP : Ville :

Email:

SOLIDARITÉ est une Organisation de Solidarité Internationale soutenant des actions dans les pays d'Afrique, d'Amérique du Sud et d'Asie. Vos dons sont à ce titre déductibles de vos revenus imposables.

Vous pouvez ainsi déduire 66% de votre don dans la limite de 20% de votre revenu imposable.

Si vous êtes une entreprise, votre don est déductible de vos bénéfices à concurrence de 2,25 pour mille de votre chiffre d'affaires.

Un reçu fiscal vous sera adressé chaque année (loi du 30 décembre 1998).

Date :

Signature :

Imprimez et retournez ce bulletin rempli à l'adresse

SOLIDARITE - 14 rue Lafon - 31000 Toulouse